



écho



Chères Amfrevillaises, chers Amfrevillais,

Comme bon nombre d'entre vous sans doute, j'étais convaincu de vivre dans un pays pleinement démocratique et j'en voulais pour preuve la tenue à intervalles réguliers et définis par notre constitution de scrutins de vote auxquels les Français et les Françaises – seulement depuis 1944 pour ces dernières – peuvent participer. Me rendre systématiquement aux urnes constitue pour moi non seulement un devoir républicain, mais également un plaisir de pouvoir exprimer mes choix.

Comme bon nombre d'entre vous, j'ai été particulièrement surpris d'entendre de la bouche de notre Président, immédiatement après les élections européennes – corrélant de fait les deux scrutins, alors qu'ils n'ont rien à voir entre eux – qu'il dissolvait l'Assemblée nationale et qu'il appelait les Français.es à revenir voter 3 semaines plus tard. Pourtant, assurément, même les ministres et les parlementaires n'étaient pas informés, comme le montraient leurs propos et leur communication non verbale alors qu'ils se trouvaient sur les plateaux de télévision en même temps que cette annonce. Les informations contradictoires fournies les jours suivants par les services de l'État pour l'organisation du scrutin confirment également cette impréparation.

Comme bon nombre d'entre vous, et en tout cas, comme la majorité des Amfrevillais.es, je me suis réjoui du résultat de ces élections qui avaient placé l'alliance de gauche en tête, alors que l'extrême-droite était convaincue de s'emparer du pouvoir et de mettre en place des lois populistes renforçant les inégalités entre les résidents de notre beau pays en les catégorisant plus encore.

Ainsi, comme bon nombre d'entre vous, ai-je été particulièrement déçu lorsque Michel BARNIER a été désigné premier ministre et lorsque celui-ci a dévoilé sa liste de ministres dont un certain nombre défendent des valeurs à l'opposé de celles défendues par l'actuelle majorité des électeurs français. S'agit-il là de ce qu'appelait Alexis de TOCQUEVILLE « la tyrannie de la démocratie », la minorité ayant nécessairement tort puisqu'elle est minoritaire ?

Pour autant, cela n'a pas détruit mon intérêt pour la question politique au beau sens du mot et j'aurai encore plaisir à me rendre aux urnes lors des prochains scrutins qui pourraient arriver plus vite qu'on ne le croit.

Vous pourrez également prendre connaissance des nouvelles avancées concernant la piscine. Malheureusement même avec la meilleure volonté du monde et bien que les propriétaires de la commune aient déjà commencé à payer, elle ne pourra pas ouvrir cette année comme vous pourrez le découvrir dans ce numéro.

Heureusement, entretemps, les Jeux Olympiques et Paralympiques ont eu lieu et ont apporté de la liesse et de la joie dans le cœur de nombre de Français.es. C'est dans ce cadre que s'inscrit tout spécialement ce numéro de votre bulletin municipal dans lequel vous allez pouvoir découvrir combien la pratique sportive est importante et variée dans notre commune. Vous y découvrirez aussi les très nombreuses animations passées du printemps et de l'été et les annonces des festivités à venir, en particulier l'accueil des nouveaux habitants.

Très chaleureusement,

voire maire, **Hugo Langlois.**

« Une nouvelle rentrée »

S O M M A I R E ► **ACTUALITÉS p. 3 à 7** // LOVÉLO débarque en ville ! • Une future maison médicale dans notre commune ? • Le centre aquatique du plateau • Décembre 2024 : dans la hotte du père Noël • Le père Noël signe un partenariat • Départ du boucher-charcutier • Mois de la Tolérance édition 5 • Fresque peinte • Festival d'Humour du plateau Est • Kermesse et départ en retraite d'Isabelle • Rentrée des classes • À quoi correspond l'augmentation sur votre avis d'imposition foncière ?

► **LE ZOOM p. 8 à 10** // Pratiquer une activité physique à Amfreville

► **AGENDA p. 11** // Vos prochains rendez-vous de l'automne • Le festival Chants d'Elles 2025

► **PORTRAITS p. 12** // Muriel LE GUERCH, ressources humaines à la mairie • Élodie TRUDIN : sophrologue

► **RETOUR SUR... p. 12 à 15** // Travaux d'été • La culture pendant l'été • La pré-rentrée du CMJ • Forum des associations dans une salle de sport rénovée • Les Jardins nourriciers • Résultats des dernières élections

► **TRIBUNES p. 15** // Parole au groupe majoritaire • Parole au groupe minoritaire

► **LES COMMISSIONS p. 16 à 19** // Jeunesse • Sport • Citoyenneté • Aide à l'achat de vélos électriques

► **LES ASSOCIATIONS p. 19 à 21** // Marcher et bouger avec l'ASMA gym ! • Reprise de la gym douce • Judo club • Le musée des écoles • Compagnie Mi-voix Mi-scène • Rentrée des pongistes • Nouveau bureau pour un nouveau départ au LVM !

► **MOTS FLÉCHÉS p. 22** // proposés par Gérard Brichet

► **INFOS PRATIQUES p. 23** // État-civil • Infos pratiques

NOUVEAU : 4 STATIONS LOVÉLO LIBRE-SERVICE DÉBARQUENT EN VILLE !

Et oui, c'est l'heure de pédaler avec style ! En cette fin d'été, notre commune accueille quatre nouvelles stations LOVÉLO, prêtes à vous faire pédaler de bonheur !
Mais où les trouver ? Facile : • Parking de la salle Talbot. • En face du service technique, rue François Mitterrand. • Sur le parvis du centre culturel. • Près de la station FILOR, en bas du Mont Saint Rémy. Mais LOVÉLO libre-service, **c'est quoi au juste ?** LOVÉLO libre-service, c'est du vélo en libre-service à portée de clic ! Besoin d'un vélo pour un trajet quotidien ou une petite balade en bord de Seine ? Les vélos musculaires LOVÉLO sont dispos 24h/24, 7j/7 ! C'est simple, pratique et écologique !

Comment ça marche ? • Téléchargez l'appli « LOVÉLO libre-service » ou rendez-vous sur lovelolibreservice.fr. • Créez votre compte et choisissez votre PASS : Pass 1 an à 25 €. Pass 7 jours à 5 €. Pass 1 jour à 1 €. **La cerise sur le guidon ?** À chaque nouvelle location, la première demi-heure est gratuite puis seulement 1 € pour chaque demi-heure supplémentaire. **La géolocalisation, votre meilleure alliée ?** Grâce à l'appli, vous pouvez voir combien de vélos sont disponibles à proximité. Une fois sur place, vous scannez le QR code sur le vélo, et hop, c'est parti pour l'aventure ! Envie de faire une pause-café ? Pas de souci, signalez-le à l'application avant de sécuriser le vélo, mais la pause est incluse dans la durée de votre location !

Et à la fin ? Déposez votre vélo sur l'une des 90 stations LOVÉLO de la Métropole. Assurez-vous qu'il y a de la place en vérifiant sur l'appli. Arrivé à la station, attachez-le à un arceau couleur framboise et fermez la menotte manuellement pour valider la fin de la location. Et voilà, le tour est joué ! À chaque étape, l'appli LOVÉLO est là pour vous guider comme un pro !

Besoin de plus d'infos ? Le guide complet est disponible sur lovelolibreservice.fr !



FUTURE MAISON MÉDICALE DANS NOTRE COMMUNE ?

Consciente des difficultés que rencontrent les habitants de notre commune pour leur suivi médical depuis le départ en retraite du Docteur LESAGE et la diminution d'activités du Docteur ZBARASZCZUK, ainsi que le départ en retraite dans quelques années de notre dentiste, le Docteur HARDY ; la municipalité vient de décider l'acquisition d'un local commercial afin d'attirer de nouveaux médecins. Ce local situé rue du Mesnil-Esnard, en face de la crèche, entre le cabinet médical et le cabinet paramédical est actuellement la propriété du Foyer Stéphanois. Ce dernier nous a proposé une acquisition pour un montant de 70 000 € et cette proposition a été validée à la quasi-unanimité (moins 3 abstentions) lors du dernier conseil municipal.

Des réunions déjà programmées vont suivre avec nos professionnels de santé, l'ARS (Agence régionale de Santé), ainsi que d'autres partenaires afin de parvenir à la rédaction d'un Projet Territorial de Santé.



Cela constituera la 1^{ère} étape pour obtenir des financements nécessaires à l'aménagement de ce local et sa transformation en cabinets médicaux et cela nous permettra de rechercher « officiellement », avec l'aide de l'ARS et de ses canaux de diffusion, des professionnels de santé. Bien entendu, priorité sera accordée à la venue de médecins généralistes, mais il pourrait également être intéressant pour nous d'accueillir une sage-femme, un orthophoniste, un psychiatre ou d'autres encore. Compte tenu de tous ces besoins et ce local n'ayant qu'une surface limitée, il n'est pas exclu que la mairie recherche d'autres lieux en capacité d'accueillir d'autres professionnels de santé. Nous espérons que le 1^{er} local de la rue du Mesnil-Esnard sera en mesure d'accueillir les professionnels d'ici 12 à 18 mois.

LE CENTRE AQUATIQUE DU PLATEAU

Une ouverture encore repoussée



Malgré la meilleure volonté des élus des 10 communes (Amfreville, Belbeuf, Boos, Franqueville-St-Pierre, Le Mesnil-Esnard, Mesnil-Raoul, Montmain, Quèreville-la-Poterie, St-Aubin-Celloville, Ymare) membres du SICAPER (syndicat intercommunal du centre aquatique du plateau est de Rouen), le centre aquatique du plateau n'a toujours pas ouvert, alors que les propriétaires fonciers des dites communes vont devoir s'acquitter de sommes variables (cf. article dans ce même numéro). Comme nous l'avons déjà exposé, le dispositif de filtration retenu a bien été validé par l'ANSES, mais avec un nombre d'entrées limité en instantané et par jour. Accompagnés par un AMO (assistant à maîtrise d'ouvrage) compétent et expérimenté, les élus ont pris la décision de faire évoluer le système, comme cela avait été envisagé depuis le début. Ils cherchent maintenant le meilleur compromis entre la maîtrise des délais et celle des coûts. Compte tenu des délais incompressibles des marchés publics pour la réalisation des travaux éventuels, comme pour la gestion de l'équipement sous forme de délégation de service public, le centre aquatique ne pourra assurément pas, et contrairement à ce qui était espéré, ouvrir ses portes en 2024 et tous le regrettent très sincèrement.

DÉCEMBRE 2024 : DÉLÉGUÉS DE QUARTIER, COMMERÇANTS, COMMISSION CITOYENNETÉ ET SERVICES TECHNIQUES DANS LA HOTTE DU PÈRE NOËL

Le projet a vu le jour au mois de février, lors d'une des réunions organisées par les commissions fêtes et cérémonies, citoyenneté et environnement.

L'objectif ? Comment réussir à réinstaurer la « magie de Noël » sans pour autant ponctionner un budget municipal délicat dans un contexte économique et écologique morose ? **Comment éviter des coûts dispendieux et un gaspillage d'énergie tout en proposant des décorations dans la ville ?**

C'est ainsi que Bruno BONVALET, agent technique et habitant de la commune, a pu exercer ses talents de menuisier pour fabriquer des décorations issues du recyclage. De plus, il a été décidé d'investir chaque année une somme (raisonnée et

raisonnable) pour acheter des décorations en 2024 et en 2025. Le cahier des charges étant de trouver des décorations peu énergivores et facilement montables et démontables par le service technique. Il s'agit de ne plus faire appel à un prestataire générant des frais que la municipalité ne peut plus se permettre, surtout si elle veut maintenir la promesse de ne pas augmenter le taux des impôts fonciers.

Ainsi, la magie devait être au rendez-vous en décembre 2024, mais sans pour autant interférer sur la volonté des élus depuis le début du mandat, de mener des actions qui ne remettent pas en question la gestion rigoureuse des finances et la protection de l'environnement.



Le Père Noël signe un partenariat avec les associations de seniors



La commission citoyenneté s'est faite la porte-parole du père Noël auprès des anciens de la commune. Ainsi va être signé un « contrat d'engagement » qui va permettre au père Noël de sous-traiter la réponse aux lettres qu'envoieront les petit.e.s Amfrevillais.es.

Le principe ? Bruno BONVALET, agent du service technique a eu pour mission de fabriquer deux « boîtes aux lettres du père Noël » qui seront installées devant les écoles afin de permettre aux enfants de déposer leur courrier.

Puis, un petit lutin se chargera de les acheminer jusqu'aux bénévoles du père Noël afin qu'ils puissent répondre aux doléances des enfants au nom du père Noël.

Un conseil pour les jeunes qui écriront pour la première fois, avec l'aide de leurs parents parfois ?

Ne pas chercher à mentir pour obtenir plus de cadeaux ! Si certains ont faits quelques bêtises, il est bon de leur rappeler que... « *fautes avouées, demi-pardonnées !* »

DÉPART DU BOUCHER-CHARCUTIER

Suite à la fermeture de la boutique du boucher-charcutier dans les nouvelles halles il y a maintenant près de 2 ans, seul subsistait le service du boucher-charcutier itinérant du jeudi après-midi. Malheureusement, celui-ci a également dû renoncer à son activité avant l'été. Nous recherchons donc un autre boucher-charcutier pour le remplacer, ainsi que d'autres commerçants itinérants pour être à ses côtés. La date du jeudi n'est pas figée, bien au contraire, et cela pourrait être un autre jour de la semaine. Si, de votre côté, vous avez des pistes, n'hésitez pas à vous rapprocher de nous.



Boucher charcutier itinérant



MOIS DE LA TOLÉRANCE ÉDITION 5

« LA HAINE DE L'AUTRE, C'EST LA HAINE DE SOI. »

VERSUS « L'AMOUR DE L'AUTRE, C'EST L'AMOUR DE SOI ! »

Tous les êtres humains sont différents par leurs origines, leurs apparences, leurs cultures, leurs modes de vie, etc. Mais au-delà des différences, tous les êtres humains ne constituent qu'une seule humanité !

Une discrimination consiste toutefois à traiter différemment l'autre, en lui refusant des droits ou en excluant une personne ou un groupe de personnes. Les préjugés, les stéréotypes, la peur ou tout simplement la méconnaissance de l'autre nourrissent encore trop souvent l'intolérance ou le rejet.

Cette année encore la commission citoyenneté proposera un programme varié s'adressant aux enfants, leurs parents afin que TOUS ENSEMBLE nous puissions mettre les règles de la tolérance

au cœur même de notre quotidien en nous appuyant sur LE RESPECT. Nous devons traiter les autres avec respect, même si nous ne sommes pas d'accord avec leurs croyances ou leurs opinions. Nous devons écouter ce qu'ils ont à dire et essayer de comprendre leur point de vue.

Au programme en novembre 2024 ?

Cinéma, rencontre débat, exposition, choix divers et variés de livres pour tous les âges à la bibliothèque. Vous en saurez prochainement plus. Laina, la nouvelle volontaire en service civique travaille sur le projet depuis son recrutement en septembre !

Si vous voulez intervenir en tant que personnes concernées par le sujet, n'hésitez pas à laisser



vos coordonnées à l'accueil de la mairie au 02 32 98 90 35.

Giovanna MUSILLO JOUET, adjointe citoyenneté, vous recontactera au plus vite.



FRESQUE PEINTE EN ENTRÉE DU CENTRE-VILLE



Vous n'avez pas pu la manquer, cette fresque peinte en entrée du centre-ville, en partie sur le local du transformateur au bas de la rue Gérard Philipe et de l'autre côté de la rue, sur le local des Halles commerciales. Elle est l'œuvre de l'artiste graffeur EVOK et c'est la municipalité qui lui a commandé la réalisation afin de rendre plus attractive l'entrée du centre-ville en venant de Rouen. Pour la partie à proximité de l'école Gérard Philipe, il fallait un thème qui soit parlant pour les enfants. Le choix s'est porté sur les super-héros et la BD ; un cadeau de rentrée en quelque sorte pour les écoliers. Pour l'autre partie, du côté Seine, c'est le thème de la nature qui a été retenu avec des oiseaux que l'on croise nombreux sur les quais, les chardonnerets élégants. La végétation est d'ailleurs présente sur les deux parties de la fresque afin d'assurer le lien visuel. Faisons le pari que cette œuvre sera respectée et restera longtemps dans le paysage amfrevillais.

4^e Festival d'Humour du plateau Est du 4 au 13 octobre

Le festival d'humour du Plateau Est revient pour sa quatrième édition après le succès remporté les trois années passées avec plus d'un millier de spectateurs lors de la dernière édition. L'humour est un bon remède contre les soucis et le public en redemande. Pour rappel, après l'annonce de l'arrêt du festival Rire en Seine, les élus de six villes du Plateau Est, dont Amfreville la Mivoie, ont décidé de se regrouper afin de proposer une programmation commune durant le mois d'octobre. Au programme des villes d'Amfreville, Belbeuf, Boos, Franqueville Saint-Pierre, Le Mesnil Esnard et Saint-Aubin-Celloville, des comédies et des one-man shows à découvrir ou à redécouvrir. Chaque ville partenaire accueille un spectacle du 4 au 13 octobre. Les places sont en vente dans les villes respectives. Amfreville programme « Le bonheur en Camping Car », une comédie à voir en famille qui vous embarquera dans une aventure qui n'est pas de tout repos.

Samedi 12 octobre à 20 h 30. Tarif 12 € et réservation sur www.amfreville-la-mivoie.fr ou au 02 35 23 65 36.



Véro et Jean-Pierre ont enfin réalisé leur rêve

À QUOI CORRESPOND L'AUGMENTATION SUR VOTRE AVIS D'IMPOSITION FONCIÈRE ?

Suite à la réception récente de leur avis d'imposition foncière, certains propriétaires ont contacté la mairie pour connaître la raison de l'augmentation du montant dont ils ont à s'acquitter.

Le tableau présent sur leur avis se présente ainsi.



	Commune	Syndicat de communes	Interco = Métropole Rouen	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total
Taux 2023	53,46%	0,155 %	0	0,111 %	8,06 %	0	
Taux 2024	53,46%	2,41 %	0	0,108 %	8,06 %	0,672 %	
Base = « valeur » du bâti	+ 3,8%						
Cotisation 2023	Montant y	0,155 x base	0	0,111 x base	8,06 x base	0	
Cotisation 2024	Montant y x 3,8%	2,41 x base	0	0,108 x base	Idem	0,672 x base	

Comment le comprendre ?

L'élément essentiel se trouve dans la ligne **base**. Ce chiffre correspond à la valeur locative de votre maison décidée par l'État lors de sa construction. Ce chiffre a pu évoluer à la hausse suite à des travaux de rénovation, ou d'extension de votre domicile. Mais surtout l'État a décidé deux années de suite (2023 et 2024) d'augmenter les bases de toutes les propriétés bâties de France. Après une hausse de 7,1 % l'année passée, c'est cette fois une augmentation de 3,8% et la hausse des bases entraîne mécaniquement une augmentation du total des cotisations. En effet, vous devez multiplier le chiffre de la base en hausse par le taux (en %) de chaque colonne.

Vous pouvez ainsi constater que le taux communal n'a pas évolué (ce qui est le cas depuis 2010) et que la Métropole Rouen Normandie ne prélève rien sur le foncier bâti des particuliers.

Cependant, il y a deux évolutions. La création d'une taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), au taux de 0,672 % cette année, cette taxe dont le but est de réaliser des travaux permettant de lutter contre les inondations de plus en plus fréquentes en raison du changement climatique aurait pu être prélevée par les intercommunalités depuis 2017.

Le taux des syndicats intercommunaux a également évolué. Ces syndicats étaient au nombre de 2, le SIPAPER (Syndicat des Personnes âgées), qui gère deux résidences autonomie sur le plateau et le RPE (Relais Petite Enfance) qui réalise des animations autour de l'enfance dans toutes les communes adhérentes. Le SIPAPER a légèrement fait augmenter sa cotisation cette année.

Désormais, il y en a 3 avec le SICAPER (Syndicat Intercommunal du Centre Aquatique du Plateau Est de Rouen) qui réunit les 10 communes au projet

de la piscine. Cependant le taux de ce syndicat n'est pas le même dans toutes les communes adhérentes car certaines d'entre elles ont fait le choix de laisser la totalité des dépenses du centre aquatique à la charge de leurs administrés.

Dans notre commune, ce n'est pas le cas, puisque les dépenses liées à la construction (l'investissement) sont assumées dans le budget municipal et les habitants ne doivent s'acquitter que des dépenses liées au fonctionnement.

Bien sûr, le centre n'étant toujours pas ouvert, les dépenses de fonctionnement seront réduites cette année par rapport à ce qui avait été prévu, mais il y a tout de même de l'entretien à assurer.

Ce qui fait que pour la piscine, les dépenses par foyer sont très variables, puisqu'elles dépendent des bases. En gros, le montant à régler par foyer fiscal varie entre 25 et 100€.

PRATIQUER UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE À AMFREVILLE

Après le dossier sur la culture dans le dernier numéro de l'Écho, il nous a semblé important de ne pas oublier, comme l'exprimait déjà Juvénal à l'époque romaine, qu'un esprit sain doit se trouver dans un corps sain (*Mens sana in corpore sano*) et nous intéresser au sport. Cette expression a été depuis très largement reprise et utilisée dans diverses théories selon lesquelles l'exercice physique est un élément important, voire essentiel du bien-être mental et psychologique et même Pierre de Coubertin, le fondateur des Jeux Olympiques modernes, s'en est inspiré.

* *Le sport santé*

Depuis, il est aujourd'hui consensuel de reconnaître que la pratique d'un sport ou d'une activité physique est essentielle à notre santé et la promotion de l'activité physique et sportive, dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques, s'est même imposée comme grande cause nationale avec la volonté de faire pratiquer une activité physique pendant 30 minutes par jour.

En effet, notre pays est aujourd'hui, comme la plupart des pays occidentaux, confronté à une épidémie d'inactivité physique et de sédentarité, ce qui entraîne une diminution des facultés cardio-respiratoires chez les plus jeunes et un accroissement des risques de développer une pathologie chronique chez les plus âgés.

Dans notre commune, le sport peut se pratiquer seul, individuellement, chez soi, dans son jardin, son salon, ou son balcon, dans la rue, sur le chemin de l'école ou sur les nombreux sentiers sportifs que compte notre territoire. Très nombreux sont ainsi les habitants de notre commune à utiliser des modes de déplacements doux et actifs que sont la marche, la course ou le vélo. La voie sur berge qui mène jusqu'au centre de Rouen est d'ailleurs de plus en plus fréquentée avec plus de 330 passages de cyclistes en moyenne par jour et même plus de 700 lors de pics en juin, août et septembre de cette année et gageons qu'elle le sera encore plus avec l'installation des 4 nouvelles stations de vélo en libre-service.



Notre commune a en effet la chance d'être à la fois située sur le parcours de la variante rive droite de la Seine à Vélo ou V33 et du chemin de grande randonnée n°2 ou GR2 qui relie Paris et Honfleur. Si la Seine à vélo est un parcours récent, le GR emprunte souvent des sentiers fort anciens, tels que le chemin du Mont Ager et existent aussi de nombreux autres chemins, dont plusieurs sont en voie d'intégration dans les parcours de trail (sorte



de course pédestre sur les chemins, bien souvent avec du relief mis en place par la Métropole de Rouen et l'Agglomération Seine Eure. Il est ainsi parfaitement possible de se rendre à pied, en peu de temps, souvent moins de 30 minutes, mais avec un peu d'efforts, dans les communes du plateau (Belbeuf ; Bonsecours ou Le Mesnil-Esnard) et nous tentons toujours de parvenir à interconnecter tous ces chemins entre eux afin de parvenir à un grand parcours d'une vingtaine de kilomètres.



* Les équipements communaux ou inter-communaux et leur suivi



Le sport peut aussi se pratiquer collectivement, en groupe, dans le complexe sportif Robert Talbot (du nom d'un Amfrevillais ancien basketteur international), au sein d'une des nombreuses associations que comporte notre commune et dont vous pouvez trouver les coordonnées dans le livret riche d'une quarantaine de pages mis à jour chaque année par Giovanna MUSILLO JOUET et Didier FENESTRE. Notre complexe comporte un terrain de sport en stabilisé, un terrain de football engazonné avec tribune (tous deux étant accessibles en permanence à condition qu'une compétition n'y ait pas lieu), une grande salle multisport (la salle bleue) avec tribune, une salle secondaire (la salle magenta) principalement utilisée par les joueurs de tennis, mais qui ne leur est pas réservée et un dojo pour les arts martiaux. La salle secondaire a été construite il y a une dizaine d'années, en lieu et place d'un court de tennis extérieur en quick, tandis que la salle principale avait été reconstruite en 1998 suite à un incendie des lieux. Il existe également un stade de pétanque en contrebas de la Poste, à un endroit autrefois appelé stade Jacob.



Quant au terrain de football, il est beaucoup plus ancien et présente quelques défauts de planéité, mais qui n'empêchent pas pour autant la pratique sportive. Il a succédé au parc d'un petit « château » comme on en rencontre souvent sur les bords de Seine et subsiste du parc de ce château quelques arbres majestueux.

Durant l'été dernier, le complexe a connu d'importants travaux puisque le sol d'origine de la salle bleue a été intégralement remplacé par un autre. Ces travaux, sur une surface de près de 1 000 m² n'auraient pas été possibles en auto-financement, sans l'accord de subventions car le remplacement d'un tel sol nous aurait coûté 100 000 €. En ayant de plus retenu un sol spécialement destiné à accueillir du sport adapté (pour les personnes à mobilité réduite), nous avons pu bénéficier de subventions plus importantes. Nous attendons une dernière réponse, mais nous espérons bien au final obtenir 70 à 80% de subventions (ce dernier plafond ne pouvant être dépassé). La pose de ce nouveau sol a été complétée par de nouveaux marquages au sol des sports les plus fréquents (tennis ; hand-ball ; basket ; badminton) et par le remplacement de la totalité des tatamis du dojo.

Il ne faut pas non plus oublier la piscine du plateau qui parviendra, n'en doutons pas, à ouvrir prochainement et à accueillir dans d'excellentes conditions le public, ainsi que les trois « city-stade », l'un situé aux Mallefranches, l'autre dans les Hauts Vallons et le dernier dans le parc du CAC, ainsi que les agrès et autres équipements sportifs des bords de Seine ou du CAC.

Saluons d'ailleurs le travail effectué par les agents d'entretien et ceux des services techniques qui interviennent tant à l'intérieur, des vestiaires aux sanitaires, qu'à l'extérieur, avec la pelouse du terrain et ses abords. Merci à eux pour le soin et l'énergie qu'ils apportent à leur travail !

En effet, il faut reconnaître que malgré l'existence d'un règlement intérieur, certains usagers ne sont pas suffisamment respectueux des locaux et des autres usagers. Il arrive parfois – comme cela été le cas très récemment – que certaines associations soient sanctionnées et interdites d'accès pendant quelque temps si elles ne respectent pas ce règlement.

* Les associations et l'aide qui leur est apportée

Merci à tous les bénévoles de ces associations qui donnent de leur temps et permettent une pratique très variée : des sports de raquettes, avec le tennis, le tennis de table et le badminton ; aux arts martiaux, avec le judo et sa variante, le taïso, ou l'Energy Full ; le shoubo (boxe chinoise) ; et aux autres sports (gymnastique, baby, douce et volontaire, pilates) ; le tir à l'arc ; la pétanque ; la randonnée et bien entendu le football, sans compter les sports dans les communes voisines (athlétisme ; rugby ; aviron ; canoë-kayak...), tout le monde peut y trouver son compte.

Bien que le haut niveau ne soit pas particulièrement recherché dans les associations sportives communales ; le sport loisir, le sport santé et le sport adapté étant privilégiés (merci au club de badminton très engagé dans ce dernier domaine), il faut citer la très bonne place occupée par le club de judo dans les compétitions nationales par équipes. Sport roi encore en France, l'association présente de longue date dans la commune (ASMA foot) n'accueillait plus de jeunes depuis plusieurs années. Désormais un nouveau partenariat a été signé avec un club très récent, le Racing

Club de Rouen (RCR) afin de créer de nouveaux créneaux d'entraînement pour les enfants. Depuis l'été, nombreux sont ainsi les petits Amfrevillais à venir taper le ballon rond en semaine.

Pour prolonger le travail réalisé par ces associations et autour de la dynamique de Paris 2024, la municipalité a décidé d'organiser en juin dernier, grâce au travail mené par Didier FENESTRE, conseiller municipal délégué, la fête des sports, comme vous pouvez le voir en couverture de ce numéro. Bravo et merci à toutes celles et tous ceux qui y ont participé et nous espérons pouvoir reconduire l'événement l'année prochaine !

Enfin, il nous semblait important de rendre hommage à deux jeunes et grands sportifs de notre commune, bien qu'ils n'y résident plus forcément. Ainsi saluons Théo MALÉDON, basketteur international, sélectionné pendant plusieurs années en NBA, champion de France, d'Europe et vice-champion du monde en jeunes ; ainsi que Simon VANDERCOILDEN, étudiant et sportif de haut niveau en aviron avec lequel la commune a signé une convention de soutien financier depuis plusieurs années.



AGENDA

Vos prochains rendez-vous de l'automne

- ✓ Accueil des nouveaux arrivants à Amfreville
12 OCTOBRE, 10 h, Mairie
- ✓ Festival d'humour – Le Bonheur en Camping car
12 OCTOBRE, 20 h 30, Centre culturel, entrée 12 €
- ✓ Festival Chants d'Elles – LUBIANA
5 NOVEMBRE, 20 h 30, Centre culturel, entrée 12 €
- ✓ Salon artisanal et fermier
10 NOVEMBRE, 10 h à 18 h, Centre culturel, entrée libre
- ✓ Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918
11 NOVEMBRE, 11 h 15, Cimetière municipal
- ✓ Soirée Bistrot du Comité des fêtes – Repas dansant avec les ANDREWS
15 NOVEMBRE, 20 h 30, Centre culturel
- ✓ Soirée cinéma spéciale Mois de la tolérance
19 NOVEMBRE, 20 h 30, Centre culturel, entrée libre
- ✓ Soirée Téléthon avec un repas couscous
23 NOVEMBRE, 20 h, Centre culturel
- ✓ Soirée cinéma
3 DÉCEMBRE, 16 h, Centre culturel, entrée libre
- ✓ Loto du Comité des fêtes
8 DÉCEMBRE, 14 h, Centre culturel
- ✓ Concert de Noël de l'école de musique et de danse municipale
13 DÉCEMBRE, 20 h, Centre culturel, entrée libre



Retrouvez toutes les informations sur www.amfreville-la-mivoie.fr rubrique Agenda

LE FESTIVAL CHANTS D'ELLES 2025

Le festival Chants d'Elles revient en novembre et fête sa 25^e édition, dans une formule plus proche de ses racines : donner la parole aux voix des femmes. Amfreville partenaire du festival souhaite célébrer cet anniversaire en invitant une artiste internationale. Le centre Simone Signoret, accueillera l'interprète, musicienne de kora et compositrice belgo-camerounaise, **Lubiana**.

Première partie avec le groupe Noir Montagne.

Centre culturel, mardi 5 novembre à 20 h 30.
Entrée 12 € – billets en vente en ligne
sur www.amfreville-la-mivoie.fr



Muriel Le Guersch- Ressources humaines à la mairie

Muriel, c'est le prénom de notre nouvelle responsable des ressources humaines depuis... presque un an déjà. Elle a fait suite au départ d'Estelle ENGRAND partie dans une ville du Plateau Est. Après 35 ans de carrière dans une plus grande collectivité où elle a occupé des fonctions variées dans différents domaines, Muriel LE GUERCH s'est posée dans notre ville.



Elle y apprécie la qualité de vie « venir travailler en vélo électrique est un véritable bonheur au quotidien ». Elle aime également les bords de Seine et les promenades proches de la nature qu'ils offrent. Concernant ses fonctions à la mairie, elle gère les ressources humaines de la commune, soit près de 60 agents (titulaires, contractuels). Cela représente l'équivalent d'une belle PME et une charge de travail importante qu'elle assume avec dynamisme et professionnalisme. Avenante et souriante, elle a reçu un accueil chaleureux de la part de la municipalité et de tous ses nouveaux collègues, et compte bien terminer sa carrière dans notre belle ville où elle se sent bien.

ÉLODIE TRUDIN : SOPHROLOGUE



Après avoir travaillé pendant plus de dix ans sur Amfreville, en tant qu'esthéticienne. Élodie, Amfrevillaise depuis son enfance, a choisi de se lancer dans une reconversion professionnelle. C'est donc toujours au sein de notre ville qu'elle souhaite vous faire découvrir sa nouvelle activité, la sophrologie.

La sophrologie est une méthode thérapeutique qui vise à retrouver un bien-être physique, mental, et émotionnel. Elle permet de se détendre, d'éliminer des tensions, d'améliorer le sommeil, de gérer ses émotions, de favoriser le lâcher prise, de gérer des douleurs et se préparer à des examens... Chaque séance contient des exercices de relaxation, combinant de la respiration avec contrôle, des mouvements doux avec des contractions et relâchements musculaires et se termine toujours par de la visualisation et suggestion mentale positive dans un état entre la veille et le sommeil. Cet état favorisant l'intégration mentale et physique des ressentis. Élodie TRUDIN vous propose ses accompagnements tant en séances individuelles que collectives. Les séances individuelles se font selon vos besoins, à votre domicile, en visio, ou en cabinet le vendredi et le samedi sur Saint-Aubin-les-Elbeuf. N'hésitez pas à la contacter pour tout renseignement et pour qu'elle puisse s'adapter à vos besoins.

Contact : 06 45 35 98 16 ou elodietrudinsophrologie@gmail.com

Travaux d'été

La Métropole a effectué la réfection complète des voies et trottoirs des rues Gabriel Lemaire et Sotteville.



Travaux communaux :

Comme chaque été, la commune profite de la disponibilité ses bâtiments pour effectuer les travaux nécessaires à l'entretien et aux améliorations techniques. Ces travaux sont réalisés par les services techniques

ou par les entreprises extérieures pour les travaux spécifiques (contrôles réglementaires, etc.)

- Crèche : peinture de la pièce principale par les services techniques municipaux.
- École maternelle : remplacement du tableau électrique de la cuisine ; remplacement du dispositif d'appel d'urgence pour les ATSEM.
- École primaire : reprise du câble téléphonique entre le restaurant scolaire et l'école du bas.
- Salle de sport : remplacement du sol de la salle bleue (voir article page 10).
- Centre culturel : démoussage, nettoyage de la toiture de la salle Ombre et Lumière ; pose de signalisations visuelles dans les sanitaires pour les personnes ; mal entendantes en cas d'alarme incendie.



LA CULTURE PENDANT L'ÉTÉ



Le groupe Acid Guru a mis l'ambiance



La fresque des fonds marins

Festival Tous au quai

Le festival Tous au quai marque le début des vacances à Amfreville depuis 2016 et c'était la septième édition cette année. Le public venu nombreux a pu profiter d'une assez belle météo durant les deux jours pour déambuler sur le quai Lescure en profitant de l'ambiance. Tous au quai, c'est un gros travail d'organisation qui implique les services techniques, des bénévoles et des associations. Cette année nous devons remercier particulièrement l'association amfrevillaise Viz'Arts qui a pris en charge la programmation musicale du samedi, ainsi que la restauration proposée sur le site. Melvin et les jeunes d'Amfreville ont également beaucoup œuvré pour la réussite de ces deux jours en effectuant la peinture de fond de la fresque (120 m²) et en tenant des stands de jeux et d'expression graphique durant tout le festival. Un événement qui ré-exprime pleinement ses racines urbaines avec le graffiti, le rap, le breakdance ; ce dernier, désormais sport olympique, ayant remporté un grand succès avec un public nombreux venu assister à la compétition dans la salle de sport.

Les guinguettes de l'été

À deux reprises durant l'été, nombreuses ont été les personnes à se retrouver sur le bord de Seine, quai Lescure, pour passer un très bon moment d'échanges et de convivialité, en écoutant de la musique. Coorganisées par l'association Viz'Arts et la mairie, les « Viz'Arts Party » ont réuni plusieurs centaines de personnes autour de très agréables concerts dont les « Copains des bois » venus spécialement de Vendée.



Le festival Normandie Impressionniste

Deux projets du festival Normandie Impressionniste ont concerné notre ville. Une exposition du 24 août au 22 septembre en bord de fleuve, le long de la Seine, les « Amers remarquables ». Célébrant la Seine, cette exposition collective a emmené



Amers remarquables



PLOUFF ! Installations sur les collines

le public à la rencontre d'œuvres perceptibles depuis le fleuve et exposées comme des escales artistiques le long des quais. PLOUFF!! des paysages sonores dans Un Monde Flottant, un projet artistique multisensoriel qui a emmené le public des bords de Seine rouennais aux collines de Bonsecours (balades sonores, orgue éolien, jumelles d'écoute et musique concrète).



LA PRÉ-RENTRÉE DU CMJ LE 1^{ER} SEPTEMBRE : PREMIÈRE ACTION CITOYENNE RÉUSSIE POUR LA NOUVELLE ÉQUIPE DU CMJ

Les jeunes élus et leur famille n'ont pas hésité à sacrifier leur dernière grasse matinée des vacances estivales pour mener une marche propre et agir de façon citoyenne et solidaire, afin de répondre aux incivilités récurrentes dans les quartiers, en terme de dépôts intempestifs de déchets sur la voie publique.

Ils ont ainsi réussi à mobiliser 44 personnes dès 10 h. Le point de rendez-vous était prévu au square Prévert. C'est dans la bonne humeur qu'adultes et enfants ont atteint le parc Lacoste munis de sacs et gants. Après un pique-nique, Melvin le coordinateur des actions CMJ et les jeunes élus ont proposé d'investir la cour de récréation de l'école Gérard Philipe pour profiter des jeux de récréation : combat de billes, jets de cartes, match de foot et de basket, cordes à sauter, terre/mer/air ont permis aux parents de revivre leur jeunesse en compagnie de leurs enfants jusque 17 h. L'année prochaine, le CMJ proposera un nouveau projet citoyen et espère voir encore plus d'habitants venir les soutenir. L'action se déroulera de 10 h à 12 h 30.



Forum des associations dans une salle de sport rénovée

Comme de coutume depuis le début de notre mandat, cette manifestation municipale de la rentrée a lieu en alternance d'une année sur l'autre, au Centre culturel et au Complexe sportif Robert Talbot. Cette année, la municipalité amfrevillaise, les commissions citoyenneté, culture et sport, ont eu le plaisir d'accueillir le samedi 7 septembre, les nombreux visiteurs dans ce bel établissement municipal qu'est le Complexe sportif, rénové durant l'été. Nous espérons que chacun aura trouvé la ou les activités citoyennes, culturelles ou sportives qui lui conviennent, parmi l'offre très variée.

Cette manifestation annuelle s'est clôturée par un verre de l'amitié, apprécié par les nombreuses associations et le public présents.



LES JARDINS NOURRICIERS PETIT RAPPEL...

Dans un contexte où l'alimentation locale prend de l'ampleur, la commune a répondu en 2023 à l'appel à projet « Métropole Nourricière ».



L'espace vert au-dessus du square Jacques Prévert mis à disposition par la commune est donc désormais dédié à la culture de fruits et légumes et offre aux habitants qui souhaitent jardiner, une opportunité de renouer avec la nature tout en favorisant une alimentation saine et responsable. « Les jardins du square », comme ont décidé de l'appeler les premiers jardiniers amateurs, est en effet une parcelle où les citoyens peuvent s'adonner à la culture de fruits et légumes. Les participants partagent leurs connaissances, ou apprennent les uns des autres sous les bons conseils d'Henri. « Métropole nourricière » porte bien son nom en cette deuxième saison car chacun est reparti avec des pommes de terre, courgettes, haricots, tomates, concombres pour compléter plusieurs repas en famille.

Les carrés potagers vont maintenant être préparés pour la saison qui approche avec les légumes d'hiver.

N'hésitez pas à rejoindre les jardiniers amateurs pour passer de bons moments en contactant la mairie, ou bien passez directement aux jardins !

RÉSULTATS DES DERNIÈRES ÉLECTIONS

Élections législatives des 30 juin et 7 juillet

1^{er} tour : 1 922 inscrits

69,93 % de participation

1 314 suffrages exprimés

Vincent DECORDE (Union de la Gauche), 482 voix, soit 36,68 %

Vanessa LANCELOT (RN), 424 voix, soit 32,27 %

Annie VIDAL (députée sortante Ensemble), 266 voix, soit 20,24 %

Jonas HADDAD (LR), 74 voix, soit 5,63 %

Jean-Claude GARAUULT (LO), 36 voix, soit 2,74 %

Marie-Françoise ACCARD, 21 voix, soit 1,6 %

Frédéric MAZIER, 11 voix, soit 0,84 %

2^e tour : 1 922 inscrits

69,3 % de participation

1 254 suffrages exprimés

Annie VIDAL (députée sortante Ensemble), 748 voix, soit 59,65 % des suffrages exprimés

Vanessa LANCELOT (RN), 506 voix, soit 40,35 % des suffrages exprimés

Annie VIDAL est en tête dans notre commune et conserve son siège de députée dans notre canton.



Élections européennes du 9 juin

1 936 inscrits

52,89 % de participation

1 005 suffrages exprimés

Seuls les 5 premiers partis seront ici évoqués.

La France revient (RN), 300 voix, soit 29,85 %

Réveiller l'Europe (Union de la Gauche), 178 voix, soit 17,71 %

La France insoumise, 133 voix, soit 13,23 %

Besoin d'Europe (Ensemble), 111 voix, soit 11,04 %

Europe écologie, 46 voix, soit 4,58 %

Les propos tenus ici sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'ont en aucune manière été modifiés.

➤ Tribune du groupe majoritaire : Amfreville citoyenne, durable et solidaire

A lors que le changement climatique et ses conséquences sont déjà parfaitement sensibles autour de nous (températures moyennes en hausse chaque mois malgré des épisodes soudains de froid et de pluies prolongées ; tempêtes plus fortes et plus fréquentes, y compris dans des régions où elles n'existaient pas auparavant ; gonflement-retrait des argiles rendant des maisons au mieux invendables, au pire impossibles à assurer et inhabitables et hausse du niveau des mers et, par voie de conséquence, de celui des fleuves, dont la Seine), la Métropole Rouen Normandie a fait le choix de mettre en place une taxe qu'il était possible de lever depuis 2017. Cette taxe GEMAPI

(Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations) apparaît désormais sur la feuille d'impôts locaux des propriétaires uniquement puisque les locataires, à quelques exceptions près, ne s'acquittent plus d'aucune taxe communale. Pourtant, c'est de solidarité que devraient faire preuve tous les habitants de la Métropole à ce sujet car tout le monde est concerné, tant ceux qui résident au bord des cours d'eau que ceux qui vivent sur les plateaux, car leurs eaux, par ruissellement, atteignent les vallées et alors que 45 communes métropolitaines sur 71 sont situées sur les bords de Seine.

➤ Parole au groupe minoritaire : Des Promesses non tenues

P romesse non tenue par nos élus de la majorité soi-disant sociale et solidaire ; ils ont augmenté les impôts en mettant en place une nouvelle taxe. Ils ont adopté la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) avec les élus socialistes de la métropole, M. le Maire votant pour sa mise en place. Les promesses de campagne excluaient pourtant toute imposition nouvelle. Est-ce du reniement ? Par ailleurs nous payons pour une

belle piscine... sans public. En examinant nos taxes nous pouvons observer une augmentation de 100€ par an depuis 3 ans. Nos élus de la majorité pensent pour les autres. On peut supposer qu'ils ne sont pas confrontés aux fins de mois difficiles, à la différence de nombre de nos concitoyens, pour mettre en œuvre de telles mesures. Contact du groupe minoritaire : ensembleamfreville@gmail.com



Le C.L.I.C. est à la disposition des personnes âgées

Ce sigle signifie Centre Local d'Information et de Coordination. Il rayonne sur les 15 communes du plateau Est de Rouen. Ce service est destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus, leurs aidants, les professionnels de santé et les bénévoles.

C'est un lieu d'accueil pour recevoir les personnes concernées par des problèmes de mobilité, d'autonomie, de santé, mais aussi leurs aidants pour les écouter, les informer en les orientant, les aider à prendre la décision la mieux adaptée, coordonner les options avec les structures appropriées.

D'autre part, le C.L.I.C. organise des actions collectives. Si vous souhaitez y participer et que vous n'avez pas de moyen de locomotion pour vous y rendre, inscrivez-vous à la mairie d'Amfreville-la-Mivoie : 02 32 98 90 35, afin que l'on puisse vous y conduire avec le minibus.

N'oubliez pas de vous inscrire également au C.L.I.C. :

Maison des associations,
30, rue des Andelys
76520 Boos,
02 35 65 02 68
cliplateauest@gmail.com
Site internet :
www.clicplateauest.fr



BENJAMIN – SERVICE CIVIQUE ENFANCE



Nous avons le plaisir d'accueillir pour la première fois un jeune volontaire dans le cadre d'un service civique enfance.

Benjamin apporte son aide précieuse à la garderie du matin et à la cantine scolaire. Son rôle est fondamental dans l'accompagnement des enfants durant ces moments clés de leur journée.

À la garderie du matin, Benjamin accueille les enfants avec le sourire, favorisant un environnement chaleureux et bienveillant. Il s'assure que chaque enfant se sente à l'aise et prêt à commencer sa journée d'école.

Lors de la cantine, Benjamin joue un rôle actif en aidant les enfants pendant le repas. Il veille à ce que chacun puisse se servir convenablement, soit bien installé, et que l'heure du repas soit agréable. En plus de son aide logistique, Benjamin proposera des animations autour du thème du bien manger. Il sensibilise les enfants à l'importance d'une alimentation équilibrée, en les informant sur les aliments de saison et en abordant le gaspillage alimentaire.

En dehors de cet engagement auprès des enfants, Benjamin a pratiqué le hockey sur glace de haut niveau pendant plus de 10 ans. Ce sport exigeant lui a inculqué des valeurs telles que le travail d'équipe, la discipline et la persévérance, valeurs qu'il pourra aussi transmettre aux enfants pendant les temps périscolaires, car les enfants pourront retrouver Benjamin lors des centres de loisirs.

Portage des repas à domicile et téléassistance

L'association Présence Verte propose de livrer à votre domicile vos repas, selon le nombre de repas hebdomadaires et les jours que vous souhaitez, en préparant préalablement vos menus avec vous. La livraison est faite trois fois par semaine. De même, cette structure associative propose la téléassistance. Cette prestation présente une version avec géolocalisation afin de porter assistance au bénéficiaire où qu'il soit. C'est en quelque sorte une assurance vie si la victime est seule et qu'elle ne peut pas se relever.

Pour tout renseignement, appelez le 02 32 23 40 44.



COURS D'INFORMATIQUE GRATUITS

En tant qu'habitants de la commune, vous pouvez apprendre, approfondir vos connaissances ou vous améliorer par rapport à votre ordinateur, selon le logiciel (ou application) Word, Excel ou PowerPoint ainsi que sur Internet.

Ces cours sont gratuits, se déroulent sur huit séances d'une heure, au local associatif qui se trouve derrière la Poste, au-dessus du local de la Passerelle Amfrevillaise, sur la droite du parking.

Cette session débutera le mercredi 16 octobre, à 18 heures.

Si vous possédez un ordinateur portable, il est préférable de le prendre avec vous afin que vous soyez accoutumé(e) à votre propre matériel.

Pour tout renseignement, appelez Gérard BRICHET au 06 28 20 28 15.

PREMIÈRE FÊTE DU SPORT À AMFREVILLE

La première édition de la Fête du Sport a eu lieu le samedi 15 juin.

Cette manifestation organisée par la commission Sport a reçu le label « Le sport au cœur des villages grande cause nationale 2024 », en partenariat avec l'UFOLEP.

À l'aube des Jeux Olympiques de Paris 2024, cette manifestation s'est déroulée sous forme d'Olympiades, précédées d'un défilé depuis la mairie vers la salle de sport, où l'on pouvait remarquer de belles flammes olympiques, et la mascotte des J.O.

Enfants, ados et adultes dont M. le Maire ont pu participer par équipes à six activités, proposées par les associations amfrevillaises ou voisines : Aviron, Badminton, Energie Full, Football, Judo, Tennis.

Monsieur René HORLAVILLE, le référent « Terre de Jeux Paris 2024 » pour le département, a offert à chaque compétiteur une médaille aux couleurs des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et un tee shirt. En plus, chacun des huit membres de l'équipe vainqueur de ces olympiades, a reçu une petite



coupe. L'équipe gagnante a reçu un très beau trophée qui sera remis en jeu l'année prochaine.

Nous vous attendons nombreux en 2025 pour la deuxième édition !



AIDE À L'ACHAT DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

Un coup de pouce pour les résidents de la commune



En 2022 la commune a mis en place une aide à l'achat de vélos à assistance électrique pour encourager ses résidents à opter pour un mode de transport respectueux de l'environnement.

Cette subvention n'a pas encore été utilisée totalement, alors si vous souhaitez vous équiper, il est encore temps...

Il vous suffit juste de justifier de votre résidence sur la commune, de faire un achat local (France Métropolitaine) et de produire une facture acquittée.

Pour garantir un accès équitable, chaque famille est éligible à deux aides au maximum, ce qui signifie qu'une famille peut recevoir jusqu'à 300€ pour l'achat de deux vélos électriques !

Cette initiative d'aide à l'achat de vélos électriques est une excellente opportunité pour les résidents de la commune d'investir dans un mode de transport plus

écologique. Alors n'attendez plus pour faire le choix de ce mode de transport et profiter de cette aide précieuse !



COMMISSION CITOYENNETÉ

Connaissez-vous la nouvelle recrue volontaire en Service civique de la commission citoyenneté ?



Elle s'appelle Laïna LE PLEY, elle a 18 ans et a obtenu son baccalauréat en juillet 2024. Grâce à sa formation et à son travail en tant qu'animatrice au centre de loisirs élémentaire d'Amfreville en avril et juillet de cette année, elle a pu acquérir des compétences en communication, en travail d'équipe. C'est ainsi qu'elle a décidé de postuler en tant que volontaire en service civique dans la commune, afin d'affiner son projet professionnel et de pouvoir reprendre les études l'année prochaine. Cette année de « césure » sera l'occasion pour elle de participer à de nombreuses missions autour de la citoyenneté, l'enfance, la tolérance et l'environnement.

Nous souhaitons donc la bienvenue à cette jeune voisine, habitante de Boos et qui a déjà bien pris ses marques, tant auprès des équipes en mairie, qu'auprès du personnel enfance.

Accompagner une volontaire en Service Civique dans son projet d'avenir ? C'est fait pour la commission citoyenneté !

En tant qu'interlocutrice privilégiée de Victoria HÉSAL pendant sa mission, Giovanna MUSILLO JOUET, adjointe à la citoyenneté et tutrice de Victoria, lui a donné l'opportunité de gagner en confiance et de construire un projet de formation correspondant à ses aptitudes. C'est ainsi qu'après avoir passé huit mois en tant que volontaire en service civique, Victoria s'est vue proposer un contrat d'apprentissage, afin de valider un CAP petite enfance au sein

de la commune avec des résultats plus qu'honorables, puisqu'elle a obtenu la mention « Très Bien ». Un grand bravo à cette jeune amfrevillaise qui par sa persévérance, son sens de l'engagement et sa disponibilité a su saisir sa chance. Nous sommes ravis de pouvoir continuer à la compter dans le personnel municipal en tant que professionnelle, apte à s'occuper des enfants, que ce soit dans les écoles ou à la crèche.



Assurance complémentaire santé communale

Si vous êtes âgé(e) de plus de 60 ans de plus de 60 ans, domicilié(e) à Amfreville-la-Mivoie, ou travailleur non salarié, apprenez que vous avez la possibilité de bénéficier d'une remise substantielle du montant de votre cotisation annuelle d'assurance complémentaire tout en conservant les mêmes prestations que dans votre contrat précédent.

Cependant, les autres catégories professionnelles ne sont pas oubliées pour autant ayant également la possibilité de profiter d'une diminution de leur cotisation annuelle.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Mme Audrey DURAND au 06 47 79 63 46.

Le CCAS agrmente la fin d'année de ses aînés

Malgré les récessions budgétaires que nous sommes amenés à gérer, le CCAS parvient à renouveler l'attribution de bons d'achat aux Amfrevillais de 65 ans et plus, répertoriés auprès du CCAS.

Ces bons d'achat, à dépenser chez nos commerçants locaux, seront envoyés par courrier, au cours du mois de décembre, pour permettre d'agrémenter la période des fêtes de fin d'année.

Mais ce n'est pas tout, car des colis festifs seront également portés au domicile de nos aînés de 80 ans et plus par des élus.

C'est notre façon de vous souhaiter de bonnes fêtes ! Les Amfrevillais non répertoriés peuvent le faire en se rendant au CCAS après avoir pris rendez-vous en appelant le 02 32 98 90 36.



LES SUITES DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC)

L'atlas de la biodiversité de notre commune réalisé en 18 mois par Maxime en 2022 et 2023 vous a déjà été présenté dans les derniers numéros de l'Écho. Certains d'entre vous ont depuis reçu la version grand public en cadeau suite à une naissance, et il est également possible de consulter la version plus complète sur le site internet de la commune.

Convaincus que le document est d'une grande qualité et renforcés en cela par les services de l'Office Français de la Biodiversité, Edwige BLOT, adjointe à la biodiversité et Hugo LANGLOIS, maire, ont sollicité une nouvelle subvention auprès de l'OFB pour prolonger ce travail en l'approfondissant et en l'étendant au territoire immédiatement voisin de la commune de Belbeuf. Une nouvelle subvention a été obtenue de la part de l'OFB pour une durée de trois ans et nous devons maintenant recruter un.e chargé.e de mission biodiversité pour mener ce travail à terme.

En parallèle, nous avons également envoyé notre candidature aux trophées nationaux des ABC. La cérémonie de remise des prix aura lieu en novembre à Strasbourg et nous vous tiendrons informés de l'obtention ou non d'une récompense.



LES ASSOCIATIONS



MARCHER ET BOUGER AVEC L'ASMA GYM !



Marcher, bouger sont les maîtres mots aujourd'hui pour garder énergie, vitalité et préserver son capital santé. En venant à l'ASMA GYM, vous pourrez rester en forme grâce aux séances de renforcement musculaire abdo fessiers, ou aux séances de pilates, pour une détente de vos muscles et un renforcement de votre corps. Le tout dans une ambiance musicale, conviviale et chaleureuse.

N'hésitez plus venez essayer (1^{ère} séance gratuite) et vous joindre à nous.

Gym : lundi (dojo) et jeudi (gymnase Robert Talbot salle bleue) de 18 h à 19 h

Gym douce (dojo) : lundi de 17 h à 18 h

Pilates (dojo) : vendredi de 16 h 30 à 17 h 30 ou de 17 h 30 à 18 h 30

Pour tout renseignement, contactez Corinne 06 74 17 83 34.

REPRISE DE LA GYM DOUCE

Dès le premier mercredi de septembre, les adeptes de la gym douce ont retrouvé le chemin du stade Robert Talbot pour recouvrer leur forme d'avant la trêve estivale sous les conseils de notre coach Aurélien.



Cette séance hebdomadaire d'une heure, de 10 h 45 à 11 h 45 le mercredi matin, fait le plus grand bien en permettant aux personnes âgées de retrouver de la souplesse, de l'équilibre et beaucoup de plaisir car la bonne humeur est requise. Pour vous inscrire, contactez Gilbert VITIS au 06 83 13 68 44, ou bien venez au gymnase avec vos chaussures adaptées et le meilleur accueil vous sera offert.

ÉTÉ ACTIF ET RENTRÉE PROMETTEUSE AU JUDO CLUB



Cet été, les adultes du Judo Club Amfrevillais ont participé au Dojo d'été. Avec de nombreux judokas de la région, nous sommes retrouvés tous les mercredis de juillet et d'août pour s'entraîner dans la bonne humeur, dans les différents dojos des clubs participants. Le mercredi 21 août, c'était au tour du Judo Club Amfrevillais d'accueillir les judokas de la région ! Une trentaine de judokas ont donc pu fouler le nouveau tatami du judo club Amfrevillais !

LA VIE DU MUSÉE DES ÉCOLES

Cette rentrée a été riche en événements : accueil de trois classes de CM de l'école Flaubert de Canteleu venues travailler sur les lois de Jules Ferry, conférence par Bernard LE SUEUR, historien des gens de l'eau des rivières et des canaux le 20 septembre et enfin, visites du public dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. Pour accueillir convenablement tous ces visiteurs, l'équipe des animateurs du musée a besoin de se renforcer. Anciens ou anciennes élèves de nos écoles, ou personnes intéressées par le sujet et désireuses de faire partager leurs souvenirs, vous êtes les bienvenus pour nous rejoindre ! Faites-vous connaître en appelant au 06 13 67 49 73 ou en venant au musée un lundi de 14 h 30 à 17 h. Merci d'avance !

SOYEZ LES BIENvenu(E) À LA COMPAGNIE MI-VOIX MI-SCÈNE

La Compagnie Mi-voix Mi-scène accueille cette année quatre nouvelles personnes. C'est une compagnie de 16 comédiennes et comédiens qui se produira les **24 et 25 mai 2025** au Centre culturel Simone Signoret. En cette fin d'année 2024, l'édition du « Livre photographique commenté de la compagnie » est prévue. L'éditeur est Philumen photographie que vous pouvez retrouver sur <https://www.philumenphoto.com/> pour apprécier son travail et commander l'ouvrage. L'idée est de partager l'activité passionnée et passionnante de la troupe de théâtre amateur grâce à des témoignages par l'image et par des propos. Pour tout renseignement complémentaire, appelez Laurent BEYER au 06 62 81 90 61, ou adressez-lui un mail à beyer.laurent@free.fr

Retrouvez la Compagnie Mi-voix Mi-scène sur facebook <https://www.facebook.com/mivoixmiscène/>



Rentrée des pongistes dynamisée par les Jeux Olympiques

Après des Jeux Olympiques et Paralympiques qui ont vu briller l'ensemble de nos sportifs et sportives, en particulier au tennis de table avec huit médailles cumulées, il est temps de reprendre le chemin de l'entraînement.

Nous avons terminé l'année 2023/2024 avec le maintien de notre équipe 1 au plus haut niveau départemental et celui de l'équipe 2 en départemental 3.

Pour la 1^{ère} fois, l'école primaire a bénéficié d'une découverte du tennis de table à l'école lors du 1^{er} trimestre de l'année 2024. Suite à cela, plusieurs enfants se sont qualifiés pour les finales départementales scolaires (le 1^{er} Pas Pongiste) et cela avec seulement une dizaine d'heures d'entraînement. Certains de ces champions en devenir nous ont rejoint en septembre.

Si vous avez entre 6 et 99 ans, si vous souhaitez découvrir ou reprendre le ping pong, nous avons la salle, les tables et l'entraîneur qui vous attendent. Si vous avez des questions, vous pouvez interpellier notre entraîneur à la sortie de l'école primaire lorsqu'il récupère les enfants pour les accompagner à la salle. Vous pouvez passer lors des heures d'entraînement le lundi à partir de 20h30, les mardi et jeudi de 17h00 à 20h00 ou contacter Stéphane au 06 09 26 71 92.



NOUVEAU BUREAU POUR UN NOUVEAU DÉPART AU LVM !



Après une année de transition, les Volants de la Mivoie prennent un nouvel envol sous la houlette de Stécy FOX, la nouvelle présidente de l'association, qui succède ainsi à Valentin MICHAUX. Accompagnée de Nadia MOUCHEL (trésorière) et de Benjamin ROGER (secrétaire), elle entend bien maintenir le statut acquis par le LVM depuis sa création sous l'impulsion de Guillaume PRIETO il y a maintenant 10 ans : « Pour cette année et celles qui suivront, le but est d'être aussi soudé dans la gestion du bureau que sur le terrain et offrir de beaux jours au LVM. Un travail d'équipe où le mot d'ordre reste le plaisir et bien évidemment la passion du badminton. » nous confie Stécy FOX.

Voici quelques dates importantes à retenir pour la saison 2024-2025 :

- 6 octobre 2024 : début des interclubs, avec deux équipes engagées en D2 suite aux bons résultats de LVM-2 lors de l'exercice précédent, finaliste de D3. L'objectif pour ces deux formations sera de se maintenir dans cette division, mais la tâche sera ardue !
- 12-13 octobre 2024 : date des premiers TDJ/RDJ où les jeunes joueurs font leurs armes pour se frotter aux autres badistes du département ! Grâce à l'encadrement de Romain LECHALUPÉ, entraîneur diplômé d'État, nos jeunes continuent de progresser tant sur le plan humain que technique, et nous suivrons attentivement leur évolution cette année ! Le LVM organisera d'ailleurs un RDJ le 16 novembre 2024.
- 22-24 novembre 2024 : date des championnats de France de Sport Adapté qui se dérouleront à Bolbec. Le LVM maintient son engagement auprès du sport adapté et attache une grande importance au rôle social qu'il peut jouer en tant qu'association. Plusieurs sportifs du LVM participeront, à l'instar de Wilfried INGER, champion de France en catégorie fédérale BC en 2022.
- 14-15 juin 2025 : troisième édition du Tournoi des Quais de Seine organisé par le LVM. Plus de 200 joueurs se disputeront la victoire dans un tournoi qui plaît énormément aux compétiteurs du département, grâce à la participation active des nombreux bénévoles et une organisation soignée.

Le forum des associations a été une franche réussite et de nouveaux joueurs, jeunes comme adultes, ont cédé à l'appel du badminton, faites-en tout autant, trois séances d'essai gratuites vous sont offertes, au plaisir de vous retrouver sur les terrains tout neufs du gymnase Talbot !

Meilleure information en cas de risques industriels et naturels

Il n'est pas inutile de rappeler que la Métropole Rouen Normandie est dotée d'un système d'alerte par SMS, pour avertir la population en cas d'évènement nécessitant qu'elle prenne des dispositions pour assurer sa sécurité ou protéger sa santé (accident industriel, vigilance rouge météorologique, pollution atmosphérique, inondations, situation sanitaire exceptionnelle, etc.). Pour vous inscrire au service de sms de la Métropole : www.metropole-rouen-normandie.fr/inscription-aux-sms-dalerte-risques

Pass communal culture et sports

Chaque enfant scolarisé au collège, quel qu'il soit, a la possibilité d'être remboursé d'une partie, voire de la totalité, des dépenses que sa famille a engagées pour participer aux activités de l'une des associations sportives ou culturelles de la commune ou d'une structure municipale telle que l'école de musique et de danse, l'atelier d'arts plastiques ou les ateliers de théâtre. Les familles sont donc invitées à apporter en mairie avant le 31 octobre le formulaire signé par l'un des responsables de l'association prouvant le paiement de la cotisation pour l'année en cours, un certificat de scolarité et tous les éléments nécessaires au calcul de leur quotient familial si cette démarche n'a pas encore été effectuée puisque cette aide est modulable suivant les revenus de la famille ainsi que leur domiciliation bancaire (RIB). Les familles toucheront ensuite une somme variant de 50 à 90 €, en fonction de la tranche retenue. Dans le cas où l'activité que pratique l'enfant ne peut avoir lieu à Amfreville, mais uniquement dans une autre commune, il est également possible de bénéficier de cette subvention. Cette aide n'est pas attribuée automatiquement ! Il dépend de vous, et uniquement de vous, d'effectuer la démarche en mairie afin de retirer le formulaire en question, de le faire compléter par le responsable de l'association ou le secrétariat du centre culturel et de le rapporter en mairie, accompagné des justificatifs déjà évoqués. Elle peut être cumulée avec le Pass Jeunes 76 du Département.

Reprise de la permanence assistance au numérique

Depuis la mi-septembre Dominique JOUET, conseiller municipal vous accueille à nouveau, chaque vendredi de 14 h à 16 h en mairie, afin de vous aider dans vos démarches administratives qui nécessitent l'utilisation de logiciels, plateformes numériques. Vous n'avez pas d'ordinateurs chez vous ? Vous rencontrer des difficultés pour faire une déclaration, une inscription, un CV ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie afin d'obtenir des conseils et une aide (02 32 98 90 35).



ÉTAT-CIVIL

Informations concernant les familles qui ne sont pas opposées à leur diffusion.

➤ Naissances (34 naissances depuis le début de l'année, dont)

Irina Michel, née le 17 juin
Lyhana Sciascia Lardeux, née le 17 juin
Sarah Diallo, née le 18 juin
Angelo Hucheloup, né le 19 juin
Mathieu Bernard Defontaine, né le 21 juin
Jules Noël, né le 21 juin
David Ivaniv, né le 22 juin
Talya Bouhafis, née le 9 juillet
Harmonie Bossard, née le 17 juillet
Aurèle Lanchec, le 2 août
Kevin-Evans Dikete Omonde, né le 8 août
Gaston Leduc, né le 9 août
Lexie Decarpentrie Fernandes, née le 15 août
Talia Derosais, née le 15 août
Léana Pierret, née le 19 août
Melvyn Bénard Campart, né le 22 août
Cléa Guéguen, née le 26 août

➤ Décès (16 décès depuis le début de l'année)

Nous saluons la mémoire de :
Jean-Marie Pochon, le 29 juin
Monique Delesque, le 30 juin
Edwige Benali, née Drouet, le 30 juin
Véronique Dumond, le 18 juillet
Alain Lefort, le 21 juillet
Michel Grisel, le 26 juillet

➤ Mariages (12 depuis le début de l'année)

Tatiana Renvoyé et Gaëtan Doinel, le 15 juin
Jocelyne Watteel et Patrick Dheilley, le 22 juin
Julie Martot et Morgan Valot, le 26 juin
Victor Caurette et Nima Minkue-Minko, le 27 juillet
Sébastien Parickmiller et André Bernal Baez, le 7 septembre

Important - Faites calculer votre quotient familial

Le calcul du quotient familial (QF) sert à déterminer le montant de la participation des familles pour certains tarifs municipaux (restauration scolaire, centres de loisirs) et l'attribution de certaines subventions (PASS « sport et culture » municipal). Les tarifs pour la restauration scolaire ont été fixés pour la période du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025. En cas d'absence de calcul du Q.F., la famille devra régler sa participation sur la base du tarif le plus élevé jusqu'au jour de la régularisation. Pour la détermination du nouveau quotient qui sera valable toute l'année scolaire, les familles devront se présenter au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), à la mairie, sur rendez-vous, en appelant le 02 32 98 90 36. Il est nécessaire de se munir de votre avis d'imposition établi en 2024 ou de non-imposition, ainsi que d'une attestation de paiement récente de la caisse d'allocations familiales (CAF), à ne pas confondre avec l'attestation de quotient délivré par la CAF.

5 NOV
MARDI
20h30

Amfreville la Mivoie

LUBIANA



+ NOIR MONTAGNE EN PREMIÈRE PARTIE

Amfreville
la Mivoie

Centre Culturel Simone Signoret

2, rue Pierre Mendès France - Amfreville la Mivoie

Mardi 5 novembre / 20H30 | Tarif plein : 12 € / Réduit : 10 €*

Renseignements / réservations au 02 35 23 65 36 | *Etudiants, Pass chants d'Elles / Gratuit -12 ans

Buvette sur place

Billetterie en ligne sur www.amfreville-la-mivoie.fr



centreculturelsimoneamfrevillelamivoie

